

DECISION DU MAIRE N°D2022-03

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Objet du marché : ↪ Mise en place d'une cuve de rétention d'eau de pluie au Groupe Scolaire pour la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'eaux usées

Mode de passation :

Consultation sur devis. Une première consultation a fait l'objet de la décision n°2021-12. Compte-tenu des problématiques d'approvisionnement, le fournisseur n'a pu livrer la cuve. Une nouvelle consultation a donc eu lieu auprès d'un fournisseur en capacité de fournir la cuve avant fin juillet 2022.

Nom et adresse des entreprises ayant répondu :

ARCHI GREEN – 194 chemin du Labbé – 69290 POLLIONNAY
MJTP – 729 Route d'Yzeron – 69670 VAUGNERAY

Entreprise	Prix des prestations HT	Total TTC
ARCHI GREEN	16.599,30 €	19.919,16 €
MJTP	21.671,00 €	26.005,20 €

Compétences demandées : Fourniture et installation d'une cuve de rétention d'eaux pluviales
Les prestations comprennent, la fourniture d'une cuve de 15.000 litres, les terrassements et réalisation de plateforme pour son installation, le raccordement aux descentes de chenaux pour déconnexion du réseau des eaux usées, tuyauterie, pose d'un by pass et d'un plymouth pour utiliser la ressource pour l'arrosage des massifs de la commune.

Après examen des compétences et analyse des offres,

DECIDE

- **De retenir** l'offre de la société ARCHIGREEN pour un montant de 16.599,30 € HT, soit 19.919,16 € TTC
- **Dit** que les crédits sont inscrits en section d'investissement au budget 2022 de la commune

Sainte-Consorce, le 17/05/2022
Le Maire
Jean-Marc THIMONIER

